

Régie Eau et Assainissement
DB

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2007

Rapport 2006 sur l'eau et l'assainissement

Le présent rapport est établi en application des textes en vigueur

1) Nature des Services assurés par la Régie

Ils sont identiques aux années précédentes, à savoir :

- dans le domaine de l'eau :

** la production de l'eau et la distribution de l'eau*

Par contrat d'une durée de 12 ans, la Compagnie des Eaux et de l'Ozone assure l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable.

Ce contrat a pris effet le 1^{er} janvier 2005.

Les prestations à la charge de la CEO sont :

- la fourniture d'eau brute à la Société des Kaolins du Morbihan (en constante diminution depuis 2004, nulle en 2006) et au golf Plœmeur Océan pour environ 100000 m³ par an;

- la production de l'eau potable à l'usine de Beg Minio

- la distribution de l'eau traitée comprenant la surveillance du réseau, la recherche des fuites, la réparation des conduites, l'entretien des compteurs ;

- le service des abonnés comprenant le recrutement des abonnés, le relevé annuel des compteurs, la facturation semestrielle, la correspondance avec les abonnés.

- la confection et la tenue à jour des plans informatisés de réseaux.

- dans le domaine de l'assainissement :

** la collecte des eaux usées*

• réalisation, amélioration, extension et entretien des réseaux, des stations de relevage

L'exploitation de l'usine de dépollution des eaux usées d'Ar Roch a été confiée à la Générale des Eaux depuis le 1^{er} juin 2002.

** le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
créé le 22 septembre 2005 confié à la Régie par le CM du 07/07/05*

Il a en charge pour :

- les installations existantes : l'état des lieux initial et le contrôle de bon fonctionnement
- les installations nouvelles : le contrôle de conception et de la réalisation

D'autres prestations sont en vigueur depuis le 1er janvier 2007, elles seront détaillées l'an prochain.

2) Les composantes du prix de l'eau et de l'assainissement (au 1er janvier 2007)

Elles figurent dans le tableau présenté (**TABLEAU 1**)

Sa présentation est identique à celle que vous trouvez sur vos factures bi-annuelles.

Il comprend des taux fixes inchangés depuis 1994 et des taux fonction de la consommation. Ces redevances sont nécessaires au bon fonctionnement de la régie pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement des réseaux et des installations

A savoir que la redevance pollution fixée par l'agence de l'eau sert à financer et à aider les collectivités pour les investissements et les travaux nécessaires pour protéger les ressources et le milieu naturel. Elle a augmenté de 34 % entre 2006 et 2007.

Depuis le 1er janvier 2006, Une nouvelle rubrique apparaît sur la facture pour les abonnés dont les installations ne sont pas assainies collectivement. Elle est issue de la création du SPANC. Elle permet la rémunération des services rendus aux abonnés.

3) Le prix total de l'eau et son évolution

Le tableau montre l'évolution de la facture d'eau et assainissement entre 2006 à 2007. Cette facture est calculée pour une consommation de référence définie par l'INSEE et actuellement de 120 mètres cube an.

Ainsi le prix au mètre cube d'eau au 01/01/2007 revient à :

3,60 € pour les propriétés raccordables au réseau d'assainissement

2,42 € pour les immeubles non raccordables au réseau

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

I Indicateurs Techniques

A. La production

L'essentiel de la production d'eau brute destinée à la consommation humaine provient des forages de Kermadehoye. Les ouvrages de captage ainsi que les périmètres de protection ont été déclarés d'utilité publique par le préfet, le 23 janvier 2002.

Depuis la mise en service des forages de Kermadehoye en 1991, la production en eau souterraine se situe autour de la courbe des 1.100.000 m³ par an

Pour compléter la production des forages, notamment en période estivale, un complément d'approvisionnement est pris sur les communes de Lorient et Larmor-Plage. Celui de Lorient permet d'améliorer également la défense incendie sur la partie sud est de la commune.

B. La distribution et la consommation

Le nombre d'abonnés s'établi à 9369 au 01/01/06 (9540 au 01/01/07) et la consommation reste aux alentours de 1.000.000 de m³ par an (**TABLEAU 2 et 3**)

Évolution du nombre d'abonnés et de la consommation depuis 1994

| | Abonnés | Consommation |
|-------|---------|--------------------------|
| 1994 | 7833 | 978.000 m ³ |
| 2005 | 9369 | 1.003.773 m ³ |
| Ratio | + 19,6% | + 2,6 % |

Le rendement technique du réseau ($\frac{\text{m}^3 \text{ consommés}}{\text{m}^3 \text{ produits}}$) est de 85,98 %.

Il est d'un bon niveau puisque l'on admet qu'un réseau pose problème en deçà de 80 % de rendement.

Dans les 14 % de perte d'eau sont inclus, en plus des fuites, l'usage de l'eau potable par les services de secours, les services municipaux (nettoyage de la voirie et entretien des réseaux), les gens du voyage, les purges pour nettoyage du réseau, eau non comptabilisée puisque prise sur les poteaux d'incendie.

Néanmoins un soin particulier est apporté à la recherche des fuites sur le réseau. L'ensemble du réseau de PLOEMEUR est équipé de six compteurs divisionnaires, répartis sur la commune, qui effectuent les mesures de nuit et qui permettent ainsi de localiser plus facilement les secteurs susceptibles d'être en fuite.

C. La qualité de l'eau

L'eau produite, de compétence régie, est de très bonne qualité.

Une information sur cette qualité est fournie à tous les abonnés avec la facture reçue au moins d'août. C'est un extrait de la synthèse annuelle de la DDASS.

Il faut souligner que l'on ne relève aucune trace de plomb, de cuivre, de nickel et non plus de pesticides dans l'eau de Ploemeur.

II Indicateurs financiers

A. Les recettes

Elles proviennent principalement de la vente d'eau aux abonnés. Elles se sont élevées à **2.020195,87 euros** en 2006

B. Les dépenses

Elles s'élèvent à **1.897321,66 euros**. Elles émanent de la rémunération due au gérant (CEO/Véolia), la redevance au bassin de l'eau, des intérêts d'emprunt et de l'amortissement des installations.

L'excédent de clôture a été reporté au budget investissement de 2007 pour accélérer la rénovation des conduites anciennes d'eau potable et augmenter la provision pour risque d'exploitation..

C - La dette

Elle était de 6 160 739,02 euros au 31 décembre 2005. Elle est de **5 772 823,57** au 31/12/06

D. Les travaux

En 2006, les travaux d'investissement ont été réalisés pour un montant de **247184,93 Euros Hors Taxes**.

Ils ont consisté au remplacement ou à la pose de canalisations à Kerroch, à Kerlir, à Kerdiret, à Kergohel, à la Vraie Croix, et au fort Bloqué pour 3320 ml et l'intégration au patrimoine des nouveaux lotissements soit 2 km 340 de tuyaux. Il a été procédé au changement de 847 compteurs pour maintenir un parc d'un âge inférieur à 15 ans.

- et, pour respecter les normes de 2013, un renouvellement de 61 branchements en plomb, soit dans le cadre de travaux de voirie, soit de manière systématique. Au 31 décembre 2006, il en reste 941 unités.

LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

I Indicateurs techniques

Plus de 96 % des habitations de la commune de PLOEMEUR sont actuellement raccordées ou raccordables au réseau d'assainissement. Le nombre d'abonnés au 1er janvier 2006 est de 9011 (9190 au 01/01/07).

Pour les 358 habitations non raccordées à ce jour au réseau collectif, dont environ 200 ne pourront l'être pour des raisons techniques ou financières, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) procède depuis sa création au contrôle de la normalité des installations.

Depuis sa mise en service, l'usine de dépollution des eaux usées fonctionne de manière très satisfaisante. Son exploitation vient de faire l'objet d'une mise en concurrence pour renouveler le contrat. Les rejets en mer sont très nettement inférieurs aux normes fixées. Des travaux sont en cours pour renforcer le traitement de l'azote et du phosphore.

II Les indicateurs financiers

A. Les recettes

Elles proviennent principalement de la redevance d'assainissement. Elles sont de **1.412643,35 euros** pour 2006.

B- Les Dépenses

Elles se montent à **1 254105,27 euros**. Elles sont dues aux intérêts de l'emprunt, de l'amortissement et de l'exploitation de la station et des réseaux.

L'excédent de clôture est intégralement reporté à la section d'investissement 2007.

C - La dette

L'état de la dette au 31 décembre 2006 est de **7 267329,82 euros**.

D - Les travaux d'Investissement réalisés en 2006

Pour un montant total d'investissement de **421284,49 € H.T.** ils ont été investis dans la desserte des villages de Laudé et de Kerlederne soit 730ml de canalisations supplémentaires et l'intégration des nouveaux lotissements pour 2058 ml.